

Calendrier de Mai 1899

INTENTION GÉNÉRALE DÉNIÉ PAR LE SAINT-PÈRE :

La béatification de Jeanne d'Arc.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. L.—SS. Philippe et Jacques, Ap. — D†. M†. — Le zèle apostolique. — 23,038 actions de grâces.
2. M.—S. Athanase, E. D.—La force en temps de persécution. — 12,708 affligés.
3. M.—Invention de la sainte Croix. — R†. — La patience. — 27 304 défunts.
4. J.—Ste Monique, veuve. — H†. Z†. — L'esprit de prière. — 23,863 intentions spéciales.
5. V.—*Premier Vendredi*. — S. Pie V, D. C.—A†. Ct. G†. R†. — La dévotion au saint Rosaire. — 1,682 communautés.
6. S.—S. Jean devant la porte latine. — L'amour du Sacré-Cœur. — 7,410 premières communions.
7. D.—*V. ap. Pâques*. — S. Stanislas, E. M.—A†. Ct. G†. R†. — Une courageuse fidélité à nos devoirs. — Les Associés du Sacré-Cœur.
8. L.—*Rogations*. — Apparition de S. Michel, archange. — La force contre le démon. — 12,633 demandes de travail.
9. M.—*Rogations*. — S. Grégoire de Nazianze, E. D.—L'esprit de paix. — 2,549 prêtres ou ecclésiastiques.
10. M.—*Rogations* — S. Antonin, E. C.—R†. — L'activité chrétienne. — 43,251 enfants.
11. J.—ASCENSION (d'obligation). — D†. G†. H†. M†. R†. V†. — Le désir du ciel. — 23,613 familles.
12. V.—SS. Nérée et ses Comp., MM. — G†. — La constance dans les épreuves. — 9,25 grâces de persévérance.
13. S.—B. Jean-Baptiste de la Salle, C.—(S. J. : SS. Clément et Marcellin, MM.) — L'amour chrétien de l'enfant. — 3,607 grâces d'union, de réconciliation.
14. D.—Du dimanche dans l'octave. — (S. Boniface, M.) — Une foi de plus en plus éclairée. — 21,600 grâces spirituelles.
15. L.—S. Isidore le Laboureur. — (S. J. : S. François d'Hieronymo, C.—du II.) — L'amour du travail. — 29,257 grâces temporelles.
16. M.—S. Ubald, E. C.—(S. J. : S. Jean Népomucène, M.) — La piété. — 15,296 conversions à la foi.
17. M.—S. Paschal Baylon, C — Un ardent désir de la communion. — 19,790 jeunes gens, jeunes personnes.
18. J.—Octave de l'Ascension. — (S. Venant, M.) — H†. — Le courage chrétien. — 1,014 maisons d'éducation.
19. V.—S. Pierre Célestin, P. C.—G†. — Le mépris des grandeurs. — 20,285 malades ou infirmes.
20. S.—Vigile, *jeûne*. — (S. Bernardin de Sienne, C.) — La dévotion au saint Nom de JÉSUS. — 4,138 missions ou retraites.
21. D.—LA PENTECÔTE. — D†. G†. M† R†. — L'abondance des dons du Saint-Esprit. — 722 Œuvres ou Sociétés.
22. L.—De l'octave. — (Ste Julie, V.) — La vertu de confiance. — 1,249 paroisses.
23. M.—De l'octave. — (B. André Bobola, M. S. J.) — La patience. — 31,351 pécheurs.
24. M.—I. T., *jeûne*. — De l'octave. — (S. Vincent de Léry, C.) — L'union pour le bien. — 16,945 pères ou mères.
25. J.—De l'oct. — (S. Grégoire VII, P. C.) — H†. Z†. — L'amour de l'Eglise. — 2,018 religieux ou religieuses.
26. V.—4 T., *jeûne*. — (S. Philippe de Néri, C.) — G†. — La vertu d'humilité. — 1,668 séminaristes ou novices.
27. S.—4 T., *jeûne*. — De l'oct. (Ste Marie-Madeleine de Pazzi, V., — L'amour des souffrances. — 1,083 supérieures ou supérieures.
28. D.—TRÈS-SAINTE TRINITÉ.—D†. M†. N†. — La dévotion à la Sainte Trinité. — 3,807 vocations.
29. L.—NOTRE-DAME DE BON-SECOURS (du 21). — (S. J. : S. Ubald, E. C.) — La confiance en MARIE. — Les Zélateurs et les Zélatrices du Cœur de JÉSUS.
30. M.—S. Félix, P. M.—(S. J. : Notre-Dame de Bon-Secours.) — Une ferme espérance. — 22,87 grâces diverses.
31. M.—Ste Angèle de Mérici, V.—(N.-D. du Sacré-Cœur.) — Le zèle à promouvoir la dévotion au Sacré-Cœur. — Les Directeurs de l'Apostolat.

EXPLICATION DES SIGNES: — † = Indulgence plénière; A = 1er Degré; B = 2e Degré; C = 3e Degré; D = Indul. apostoliques; G = Archeconfrérie Romaine et Garde d'Honneur du Sacré-Cœur; H = Heure-Sainte; M = Bonne Mort; N = Archic. du Cœur agonisant; R = Confrérie du S. Rosaire; V = Congrégation de la Ste-Vierge; Z = Zélateurs ou Zélatrices.

Là où la solennité d'une fête est transférée au dimanche, les Indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure sainte.

N.B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions. — Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER, avant le premier jour du mois.